

DEMANDE DE PERMIS FESTIVAL WESTERN 2024

IMPORTANT : voir au verso les documents à fournir avec le formulaire et nouveauté du règlement

Nom du propriétaire de l'immeuble :						
Adresse :						
Adresse de l'immeuble <i>si différente</i> :						
Téléphone :						
Adresse courriel obligatoire :						
Nom du commerce de vente / services (REQ) :						
Nom du locataire :						
Adresse, ville, code postal :						
Téléphone :						
Adresse courriel obligatoire :						
Stationnement automobiles et motos						
Nombre :	<input type="checkbox"/> de 15 à 49	<input type="checkbox"/> 50 et plus				
Stationnement de véhicules de loisirs						
Nombre :	<input type="checkbox"/> de 6 à 10	<input type="checkbox"/> de 11 à 16	<input type="checkbox"/> de 17 à 23	<input type="checkbox"/> de 24 à 35	<input type="checkbox"/> de 36 à 49	<input type="checkbox"/> de 50 à 69
<input type="checkbox"/> de 70 à 99	<input type="checkbox"/> de 100 à 149	<input type="checkbox"/> de 150 à 199	<input type="checkbox"/> de 200 à 249	<input type="checkbox"/> de 250 à 299	<input type="checkbox"/> de 300 à 349	<input type="checkbox"/> de 350 à 399
<input type="checkbox"/> de 400 à 449	<input type="checkbox"/> de 450 à 499	<input type="checkbox"/> de 500 à 549	<input type="checkbox"/> de 550 à 599	<input type="checkbox"/> 600 et plus		
Kiosque de vente <input type="checkbox"/> avec musique / <input type="checkbox"/> sans musique						
Vente avec nourriture avec friture <input type="checkbox"/> / sans friture <input type="checkbox"/>		Nombre de places <input type="checkbox"/> de 1 à 20		<input type="checkbox"/> de 21 à 100	<input type="checkbox"/> 101 et plus	
Vente sans nourriture, nombre de kiosques : _____			Distributrices automatiques alimentaires		Nombre : _____	
Vente véhicules récréatifs (motorisés, roulottes)						
Nombre :	<input type="checkbox"/> de 1 à 5	<input type="checkbox"/> de 6 à 15	<input type="checkbox"/> 16 et plus			
Vente mini-motos, trottinettes, véhicules électriques <input type="checkbox"/>			Vente remorques à chevaux <input type="checkbox"/>		Calèches Nombre : _____	
Tours, balades à cheval/établissement Nombre établissements : _____			Tours, balades à cheval Nombre de chevaux : _____		Hélicoptère, avion, montgolfière Nombre : _____	
Vidange installations sanitaires nombre de véhicules : _____				Vente gaz propane nombre de véhicules : _____		
Spectacle sans haut-parleur <input type="checkbox"/> / Spectacle avec haut-parleur <input type="checkbox"/>				Vente, location, réparation extincteurs <input type="checkbox"/>		
Description du produit en vente ou du service offert :						

Document à fournir avec le formulaire et nouveauté du règlement :

- Preuve que le **montant des taxes municipales échu a été acquitté** avant la délivrance du permis par le propriétaire de l'immeuble (art. 4.2);
- Tout stationnement pour des véhicules de loisirs et dont le terrain compte 50 espaces de stationnement et plus doit déposer un plan d'aménagement numérisé avec sa demande de permis (art. 4.4.3) :
- Le plan d'aménagement doit comprendre le nombre d'espaces de stationnement numérotés et la direction de circulation des véhicules ;
- Une fois le plan approuvé par le service de l'urbanisme, il est de la responsabilité du propriétaire de l'emplacement loué de faire plastifier le plan d'aménagement, d'une dimension minimale de 11" X 17" et de l'afficher à l'entrée de l'immeuble ou sur le mur extérieur du poste d'accueil, afin d'être visible en cas de mesure d'urgence (art. 4.4.3);
- Tout permis octroyé pour un établissement vendant, exposant ou distribuant des produits alimentaires, obligation de déclarer chaque distributrice automatique alimentaire et de boissons et requérir un permis s'il y a lieu (art. 4.1);
- Dépôt et récupération de permis au plus tard à 16 h le jeudi précédent le premier vendredi du Festival pour bénéficier du tarif préférentiel de la prévente (Chapitre 4A);

Je soussigné(e), déclare que les renseignements donnés sont complets et exacts et que si le certificat d'usage temporaire m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements applicables en vigueur ainsi qu'aux lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signature obligatoire du propriétaire de l'emplacement à louer : _____

Date : _____

Faire parvenir à :

Ville de Saint-Tite

Service de l'urbanisme

540, rue Notre-Dame

Saint-Tite (Québec) G0X 3H0

Tél. : 418 365-5143 postes 154 ou 156

clambert@villest-tite.com ou jygroulx@villest-tite.com